

CHAPITRE 9

AUTRES TERRES

Auteurs

Jennifer C. Jenkins (États-Unis), Hector D. Ginzo (Argentine) et Stephen Ogle (États-Unis)

Table des matières

9	Autres terres	9.4
9.1	Introduction	9.4
9.2	Autres terres restant autres terres	9.4
9.3	Terres converties en autres terres	9.4
9.3.1	Biomasse	9.4
9.3.1.1	Choix de la méthode	9.4
9.3.1.2	Choix des facteurs d'émission/absorption	9.5
9.3.1.3	Choix des données sur les activités	9.6
9.3.1.4	Évaluation des incertitudes	9.6
9.3.2	Matière organique morte	9.7
9.3.3	Carbone des sols	9.7
9.3.3.1	Choix de la méthode	9.7
9.3.3.2	Choix des facteurs d'émissions et de variations des stocks	9.8
9.3.3.3	Choix des données sur les activités	9.8
9.3.3.4	Évaluation des incertitudes	9.9
9.4	Exhaustivité, séries temporelles, AQ/CQ et établissement de rapports	9.9

9 AUTRES TERRES

9.1 INTRODUCTION

Les autres terres sont définies dans le chapitre 3 du présent volume comme comprenant les sols dénudés, les roches, les glaces et toutes les superficies terrestres qui ne figurent pas dans une des cinq autres catégories d'affectation des terres examinées aux chapitres 4 à 8. Les autres terres sont rarement gérées, en conséquence de quoi les variations des stocks de carbone et les émissions et absorptions sans CO₂ sont rarement estimées. Des recommandations sont fournies pour les *terres converties en autres terres*, parce que cette conversion est associée à des variations des stocks de carbone ou à des émissions sans CO₂, notamment lors de conversions de terres forestières. Les émissions et absorptions de ces terres devront continuer à être estimées après la conversion, comme expliqué ci-dessous. Ceci permet aussi de vérifier la cohérence générale des superficies de terres et de suivre les conversions en autres terres et à partir d'autres terres.

9.2 AUTRES TERRES RESTANT AUTRES TERRES

Les émissions et absorptions des *terres converties en autres terres* sont estimées à l'aide des méthodes décrites ci-dessous, qui concernent aussi les terres restant dans la catégorie *Autres terres* après la conversion. Toutes les superficies d'*autres terres restant autres terres* devront être incluses dans la matrice de changements d'affectation des terres décrite au chapitre 3, de manière à pouvoir vérifier la superficie générale. Les émissions de terres converties en sols dénudés suite à la construction d'établissements devront être incluses dans la catégorie d'affectation des terres *Établissements* (voir chapitre 8, *Établissements*).

9.3 TERRES CONVERTIES EN AUTRES TERRES

La présente section fournit des recommandations sur les méthodes d'estimation des variations des stocks de carbone des *terres converties en autres terres*. En général, si cette catégorie existe il est très peu probable qu'elle soit une catégorie clé. Néanmoins des terres peuvent être converties en autres terres, par exemple à la suite d'un déboisement suivi d'une grave dégradation, et émettre du carbone et autres émissions associées. La figure 1.3 du chapitre 1 fournit un diagramme décisionnel permettant d'identifier le niveau approprié correspondant aux *terres converties en autres terres*.

L'équation principale pour l'estimation des variations des stocks de carbone associées aux conversions d'affectation des terres a été introduite à la section 2.3.1.2 du chapitre 2. Il s'agit d'une méthode de base qui peut être appliquée pour l'estimation des variations des stocks de carbone des terres forestières, terres cultivées, prairies, terres humides, et établissements convertis en autres terres. La méthode est ici étendue pour permettre d'évaluer ces superficies de terres après leur période de transition à la catégorie *Autres terres*.

9.3.1 Biomasse

Pour effectuer le calcul, il faudra disposer d'estimations du carbone des stocks de biomasse avant la conversion, en fonction des estimations des superficies de terres converties pendant la période entre les enquêtes sur les affectations des terres. On suppose que la conversion en autres terres a entraîné une extraction totale de la végétation dominante, et qu'en conséquence il n'y a pas de carbone de biomasse après la conversion. La différence entre les pools de carbone de la biomasse initiaux et finaux est utilisée pour calculer les variations des stocks de carbone dues à la conversion d'affectation des terres. Pour les années suivantes, les gains et pertes de biomasse vivante des autres terres sont considérés comme nuls. À la figure 2.2 se trouve le diagramme décisionnel d'identification du niveau approprié pour l'estimation des variations des stocks de carbone de la biomasse.

9.3.1.1 CHOIX DE LA METHODE

La méthode de base (équation 2.16 du chapitre 2) présente un résumé de la manière d'estimer les variations des stocks de carbone de la biomasse des *terres converties en autres terres*. Les variations moyennes des stocks de

carbone par superficie sont estimées égales aux variations des stocks de carbone dues à l'extraction de la biomasse vivante des affectations de terres initiales.

Niveau 1

La méthode de niveau 1 suit l'approche de l'équation 2.16 du chapitre 2, où la quantité de biomasse aérienne extraite est estimée en multipliant la superficie (par exemple terres forestières) convertie annuellement en autres terres par la teneur moyenne en carbone de la biomasse des terres avant la conversion (B_{Avant}), auquel cas $B_{\text{Après}}$, à l'équation 2.16 est supposé être nul par défaut. Au niveau 1, on suppose par défaut que tout le carbone de la biomasse (moins les produits ligneux récoltés extraits de la superficie étudiée) est immédiatement émis dans l'atmosphère (c'est-à-dire au cours de la première année après la conversion) par des processus de décomposition sur site ou hors site.

Niveau 2

On pourra élaborer une méthode de niveau 2 si l'on dispose de données spécifiques au pays sur les stocks de carbone avant la conversion en autres terres (soit, B_{Avant} à l'équation 2.16). $B_{\text{Après}}$ reste nul. En outre, au niveau 2 les pertes de carbone peuvent être divisées en fonction de processus de conversion spécifiques, comme le brûlage ou les récoltes. On pourra ainsi obtenir des estimations plus exactes des émissions de gaz à effet de serre sans CO_2 . Une partie de la biomasse extraite est parfois utilisée en tant que produits ligneux ou pour le combustible. La section 2.4 du chapitre 2 présente la méthode de base d'estimation des émissions de gaz à effet de serre sans CO_2 dues au brûlage de biomasse. Le chapitre 12 fournit des recommandations relatives aux techniques d'estimation du carbone stocké dans les produits ligneux récoltés.

Niveau 3

Au niveau 3, des informations/données plus précises seront nécessaires qu'au niveau 2, notamment :

- Les superficies désagrégées, géoréférencées, de terres converties annuellement, pour toutes les affectations de terres converties en autres terres ;
- Les densités de carbone basées sur des informations spécifiques locales ; et
- Des valeurs des stocks de biomasse basées sur des inventaires et/ou des estimations par des modèles.
- Lorsqu'on dispose de données, on pourra utiliser des méthodes de niveau 3 pour suivre la dynamique des stocks de carbone et des émissions de gaz à effet de serre suite à une conversion. Lorsque les terres restent dans un état vierge (pas de végétation, en raison d'une grave dégradation), les stocks de carbone déclineraient généralement de manière continue. Si tel n'est pas le cas, les pays devront déterminer si les terres doivent être classées dans une autre catégorie d'affectation des terres, comme indiqué au chapitre 3.

9.3.1.2 CHOIX DES FACTEURS D'EMISSION/ABSORPTION

Niveau 1

Des paramètres par défaut sont fournis pour les stocks de biomasse avant la conversion, afin de permettre aux pays disposant de ressources de données limitées d'estimer les émissions et absorptions de cette catégorie de source. La méthode consiste en une estimation des stocks de carbone de l'affectation des terres initiale avant la conversion (B_{Avant}) et suppose que les stocks de carbone après la conversion ($B_{\text{Après}}$) sont nuls. Les tableaux fournis aux chapitres 4, 5, 6, 7 et 8 du présent rapport présentent le volume de biomasse aérienne moyen et des taux de biomasse souterraine par rapport à la biomasse aérienne dans différentes affectations des terres. Ils peuvent être utilisés pour estimer les stocks de carbone avant la conversion.

Niveau 2

Au niveau 2, la méthode requiert qu'on dispose d'informations spécifiques au pays, qu'on pourra obtenir, par exemple, dans des études systématiques des stocks de carbone de la biomasse des diverses catégories d'affectation des terres. Les valeurs par défaut des stocks de carbone mentionnées ci-dessus s'appliquent à certains paramètres de l'approche de niveau 2. Les paramètres par défaut des émissions dues au brûlage de biomasse sont fournis à la section 2.4 du chapitre 2, mais les compilateurs d'inventaires sont invités à établir des coefficients nationaux pour améliorer l'exactitude de leurs estimations. On suppose que $B_{\text{Après}}$ est nul.

Niveau 3

Au niveau 3, tous les paramètres des modèles doivent être nationaux et désagrégés, et/ou représenter les stocks de biomasse dérivés d'inventaires périodiques.

9.3.1.3 CHOIX DES DONNEES SUR LES ACTIVITES

À tous les niveaux il faudra faire l'estimation des superficies de *terres converties en autres terres* sur une période de temps correspondant aux enquêtes sur les affectations des terres et à la période employée pour les conversions dans la matrice des changements d'affectation des terres. Des recommandations sur l'utilisation des différents types de données représentatives des terres sont fournies au chapitre 3 ; elles permettent d'appliquer ces données de manière aussi appropriée et cohérente que possible lors des calculs d'inventaire. Il faudra utiliser les mêmes estimations de superficies agrégées pour la biomasse et les sols lors des calculs des variations des stocks de carbone sur les *terres converties en autres terres*. Comme indiqué ci-dessous, des données de superficies plus spécifiques sont requises pour les niveaux méthodologiques supérieurs.

Niveau 1

Au niveau 1, il faudra disposer de données sur les activités de superficies de diverses catégories d'affectation des terres converties en autres terres. Les pays qui n'ont pas accès à ces données peuvent extrapoler des échantillons partiels à la base terrestre complète ou extrapoler des estimations historiques de conversions dans le temps, après consultation d'experts. Les superficies de forêts converties en autres terres sont particulièrement importantes.

Niveau 2

Au niveau 2, les compilateurs d'inventaires devront employer des estimations réelles des superficies pour les transitions de diverses catégories d'affectation des terres en autres terres. Une couverture complète des superficies terrestres peut être obtenue par l'analyse d'images sur l'affectation des terres et les types de couverture terrestre, télédéteectées périodiquement, par échantillonnage périodique, sur le terrain, des types d'affectation des terres, ou par des systèmes d'inventaires hybrides (voir à l'annexe 3A.3 du chapitre 3 des recommandations sur l'échantillonnage).

Niveau 3

Les données sur les activités utilisées devront permettre de comptabiliser entièrement toutes les transitions de catégories d'affectation des terres en autres terres et devront être désagrégées afin de prendre en compte les différentes conditions existant à l'intérieur du pays. Cette désagrégation peut suivre des frontières politiques (région, province, etc.), ou être liée au biome, au climat ou à une combinaison de ces paramètres. Bien souvent, les pays disposent d'informations sur les tendances des conversions des terres sur plusieurs années (provenant d'inventaires des affectations et de la couverture terrestre établis à partir d'échantillons périodiques ou de données télédéteectées).

9.3.1.4 ÉVALUATION DES INCERTITUDES

Niveau 1

Au niveau 1, les sources d'incertitude se trouvent dans l'utilisation de moyennes nationales ou mondiales sur les stocks de carbone de la biomasse des terres forestières ou autres affectations des terres avant la conversion, et dans la grossièreté possible des estimations des superficies converties en autres terres. Il faudra estimer les superficies à l'aide des méthodes présentées au chapitre 3. Les incertitudes des estimations des stocks de carbone sont présentées dans les sections pertinentes des présentes *Lignes directrices*. En l'absence d'autres estimations, on pourra supposer l'existence d'un niveau d'incertitude par défaut de $\pm 75\%$ de la moyenne estimée d'émissions de CO₂.

Niveau 2

Disposer de véritables estimations des superficies de *terres converties en autres terres* permettra de comptabiliser les émissions de manière plus transparente ; les experts pourront aussi identifier les lacunes et les doubles comptages de superficies de terres. La méthodologie de niveau 2 utilise un certain nombre de valeurs spécifiques au pays, qui amélioreront l'exactitude des estimations, car elles sont plus représentatives des conditions propres au pays. Lorsqu'ils développent des valeurs spécifiques au pays, les compilateurs d'inventaires doivent se servir d'échantillons de taille suffisante et de techniques permettant de minimiser les erreurs types. Des courbes de densité de probabilité (qui fournissent des estimations des écarts et des moyennes) pourront être dérivées pour tous les paramètres nationaux. Ces données peuvent être utilisées lors des analyses d'incertitude avancées, comme les simulations Monte-Carlo. Voir au chapitre 3 du volume 1 du présent rapport des recommandations sur l'élaboration de ces analyses. Au minimum, les approches de niveau 2 devront fournir des plages d'erreur pour tous les paramètres nationaux.

Niveau 3

Les données sur les activités devront fournir une base sur laquelle attribuer des estimations d'incertitude aux superficies associées aux conversions de terres. On peut combiner des données sur les facteurs d'émissions/absorptions et sur les activités et leur incertitude associée à l'aide d'analyses Monte Carlo pour estimer les moyennes et les intervalles de confiance pour l'ensemble de l'inventaire.

9.3.2 Matière organique morte**Niveaux 1 et 2**

On suppose, aux niveaux 1 et 2, qu'il ne reste pas de carbone dans la biomasse ou la matière organique morte après la conversion en autres terres. On suppose que tous les stocks de carbone de la biomasse sont émis dans l'année de la conversion, en conséquence de quoi il n'y a pas d'accumulation de stocks de MOM. Au niveau 1, la MOM des diverses catégories d'affectation des terres n'est pas estimée, par conséquent il n'y a pas d'émissions ou d'absorptions par des puits liés à la MOM à estimer pour les conversions en autres terres. Au niveau 2, si les pays estiment les stocks de MOM pour les catégories d'affectation des terres soumises à une conversion en autres terres, on supposera alors que toute la MOM (et la biomasse) est émise pendant l'année de la conversion en autres terres.

Niveau 3

Au niveau 3, les estimations devront incorporer des données spécifiques au pays sur la MOM.

9.3.3 Carbone des sols

Pour les *terres converties en autres terres*, les compilateurs d'inventaires devront estimer les variations des stocks de carbone des sols minéraux des terres initiales par rapport aux autres terres. La conversion de terres en autres terres entraînera une émission de carbone organique précédemment détenu dans le sol si la terre passe à des surfaces imperméables comme des roches dénudées.

La section 2.3.3 du chapitre 2 fournit des informations générales et des recommandations sur l'estimation des variations des stocks de C des sols (avec des équations) : elle est à lire avant d'étudier les recommandations spécifiques ci-dessous. Les variations totales des stocks de C des sols des terres converties en autres terres sont estimées à l'aide de l'équation 2.24, qui combine les variations des stocks de C organique des sols pour les sols minéraux et organiques, et les variations des stocks des pools de C inorganique des sols (niveau 3). La présente section fournit des recommandations spécifiques pour l'estimation des variations des stocks de C organique des sols minéraux. On suppose que les variations des stocks des sols organiques sont minimales parce qu'il est peu probable qu'on ait des activités de drainage dans les *autres terres*. Néanmoins, des méthodes sont fournies à la section 2.3.3 (chapitre 2) pour estimer les variations des stocks des sols organiques en plus du C inorganique des sols.

9.3.3.1 CHOIX DE LA METHODE

Les inventaires pourront être élaborés suivant des approches de niveau 1, 2 ou 3, chaque niveau requérant successivement plus de précisions et de ressources que le précédent. Au chapitre 2, des diagrammes décisionnels sont proposés pour les sols minéraux (figure 2.4) afin d'aider les compilateurs d'inventaires à sélectionner le niveau approprié. Au niveau 1, on suppose que les stocks de carbone des sols déclinent après la conversion, pour disparaître. Si tel n'est pas le cas, les terres devront alors certainement être classées à l'une des autres affectations des terres. Au niveau 2, il faudra faire des estimations spécifiques au pays des stocks de C de terres converties en autres terres, ou au niveau 3 de la dynamique des stocks de carbone des sols suivie à l'aide de données spécifiques au pays.

Sols minéraux**Niveau 1**

Les variations des stocks de C organique des sols peuvent être estimées pour les sols minéraux en prenant en compte les impacts de la conversion d'affectation des terres en autres terres, à l'aide de l'équation 2.25 (chapitre 2). Les taux annuels d'émissions (sources) ou d'absorptions (puits) sont calculés en tant que différence entre les stocks (dans le temps) pour l'année initiale et l'année finale, divisée par la dépendance temporelle (D) des facteurs de variation des stocks (20 ans par défaut).

Niveau 2

À l'approche de niveau 2 pour les sols minéraux, on emploie aussi l'équation 2.25 (chapitre 2), mais avec des stocks de C de référence et/ou des facteurs de variation des stocks spécifiques aux régions ou au pays et des données d'activités sur les affectations des terres et l'environnement désagrégées.

Niveau 3

Aux approches de niveau 3, on aura des modèles spécifiques au pays plus précis, et/ou des approches basées sur des mesures et des données d'affectation et de gestion des terres très désagrégées. Conformément aux *bonnes pratiques*, les approches de niveau 3 d'estimation des variations du C des sols imputables aux conversions d'affectation des terres vers d'autres terres utiliseront des modèles, des réseaux de surveillance et/ou des ensembles de données capables de représenter les transitions dans le temps à partir d'autres affectations des terres, comme les terres forestières, les terres cultivées, les prairies et éventuellement les établissements. Il est recommandé d'intégrer les méthodes de niveau 3 aux estimations d'extraction de la biomasse et du traitement des résidus de plantes post-défrichage (y compris débris ligneux et litière), car les variations de l'extraction et du traitement des résidus (par exemple, brûlage, préparation du site) affecteront les entrées de C dans la formation de la matière organique des sols et les pertes de C dues à la décomposition et à la combustion.

9.3.3.2 CHOIX DES FACTEURS D'EMISSIONS ET DE VARIATIONS DES STOCKS

Sols minéraux

Niveau 1

Le stock de C organique des sols initial (pré-conversion, $COS_{(0-T)}$) est calculé à partir du stock de C organique des sols de référence par défaut (COS_{REF}) et du facteur de variation des stocks des systèmes d'affectation des terres (F_{AFT}). On suppose que le stock de C de référence à la fin de la période de transition de 20 ans par défaut est nul. Pour obtenir des informations sur la dérivation des facteurs de variation des stocks avant la conversion pour d'autres secteurs d'affectation des terres, voir la section leur correspondant (4.2.3.2 pour les terres forestières, 5.2.3.2 pour les terres cultivées, 6.2.3.2 pour les prairies, et 8.2.3.2 pour les établissements).

Niveau 2

On pourra mettre en place une approche de niveau 2 pour laquelle les données spécifiques au pays sont utilisées pour dériver des stocks de C de référence et des facteurs de variation des stocks ($COS_{(0-T)}$, F_{AFT} , $F_{Gestion}$, F_E) qui représentent mieux les conditions des différents types d'autres terres. On pourra aussi appliquer des stocks de référence spécifiques au pays au bout de la période de 20 ans. Ensuite, on suppose que les émissions et absorptions sont nulles. Pour obtenir des informations sur la dérivation des facteurs de variation des stocks avant la conversion pour d'autres secteurs d'affectation des terres, voir la section leur correspondant (4.2.3.2 pour les terres forestières, 5.2.3.2 pour les terres cultivées, 6.2.3.2 pour les prairies, et 8.2.3.2 pour les établissements).

Les valeurs de référence doivent être cohérentes pour toutes les affectations des terres (c'est-à-dire terres forestières, terres cultivées, prairies, établissements et autres terres) ; les diverses équipes gérant les inventaires de C des sols au secteur AFAT doivent donc se coordonner.

Niveau 3

On déterminera des paramètres de modèles à l'aide de données spécifiques au pays ou de mesures des stocks des sols ; on utilisera des inventaires des sols avec des échantillons représentatifs, comme indiqué au chapitre 3.

9.3.3.3 CHOIX DES DONNEES SUR LES ACTIVITES

Sols minéraux

Niveaux 1 et 2

Pour estimer les variations des stocks de carbone des sols, il faudra stratifier les estimations des superficies des terres converties en autres terres en fonction des grandes régions climatiques et principaux types de sols. Si ces informations n'existent pas déjà, on pourra en premier lieu superposer les cartes des affectations des terres/de la couverture terrestre dont on dispose (au niveau national ou tirées d'ensembles de données mondiales comme l'IGBP_DIS) avec des cartes des climats et des sols d'origine nationale ou mondiale, comme la Carte mondiale des sols de la FAO et les données climatiques du Programme des Nations Unies pour l'Environnement. Le chapitre 3 fournit une description détaillée des méthodes de classification des climats et des sols par défaut. La classification des sols se base sur une description taxonomique et sur des données texturales ; les régions

climatiques sont classées en fonction des températures annuelles moyennes et des précipitations, de l'élévation et de l'évapotranspiration potentielle. Pour obtenir des informations sur les données sur les activités spécifiques à chaque secteur, voir les sections traitant de chaque catégorie d'affectation des terres (terres forestières à la section 4.2.3.3, terres cultivées à la section 5.2.3.3, prairies à la section 6.2.3.3 et établissements à la section 8.2.3.3).

Les données sur les activités rassemblées à l'aide d'approches de niveaux 2 ou 3 (voir chapitre 3) fournissent une base sous-jacente permettant de déterminer les anciennes affectations des terres converties en autres terres, mais les données agrégées (approche 1) ne permettent pas d'obtenir les transitions spécifiques, notamment si elles sont dans leur forme de base : auquel cas il faudra inscrire toutes les autres terres dans la catégorie *autres terres restant autres terres* et les transitions deviennent alors des étapes du changement de paysage. Ceci est très important notamment pour obtenir une coordination entre les différentes catégories d'affectation des terres permettant d'avoir une cohérence temporelle.

Niveau 3

Au niveau 3, pour appliquer des modèles dynamiques et/ou effectuer un inventaire direct basé sur des mesures, les pays devront disposer de données aussi précises, voire plus précises qu'aux niveaux 1 et 2 sur les combinaisons de climats, de sols, de topographie et de gestion ; toutefois les besoins exacts dépendront du modèle ou du plan de mesures.

9.3.3.4 ÉVALUATION DES INCERTITUDES

Les incertitudes des estimations des variations des stocks de C des sols des *terres converties en autres terres* sont : (i) les incertitudes relatives aux affectations et à l'exploitation des terres avant la conversion ; (ii) les incertitudes relatives aux stocks de C des sols de référence si l'on utilise des approches de niveaux 1 ou 2 (uniquement sols minéraux) ; et (iii) les incertitudes relatives aux facteurs d'émissions/de variations des stocks aux approches de niveaux 1 et 2, aux erreurs relatives à la structure du modèle/aux paramètres ou aux erreurs de mesures associées aux inventaires basés sur des mesures, au niveau 3. Les incertitudes peuvent être grandes au niveau 1, lorsqu'on utilise des statistiques agrégées nationales ou mondiales sur les conversions de terres, et en raison de la fiabilité des stocks de carbone de référence par défaut. Le tableau 3.7 du chapitre 3 fournit des plages d'incertitudes par défaut associées aux différentes approches à l'estimation des superficies ; l'incertitude des estimations des stocks de carbone au niveau 1 devrait être supérieure à ± 50 %.

9.4 EXHAUSTIVITE, SERIES TEMPORELLES, AQ/CQ ET ETABLISSEMENT DE RAPPORTS

EXHAUSTIVITE

La superficie totale d'autres terres couverte par la méthodologie de l'inventaire sera la somme des terres correspondant à des *autres terres restant autres terres* et des *terres converties en autres terres* pendant la période de l'inventaire. Néanmoins, on encourage les pays à suivre la superficie totale des terres classées comme autres terres de leur pays dans le temps, et à conserver des archives faciles à consulter sur les parties de ces terres utilisées pour l'estimation des variations des stocks de carbone. Toute la superficie de terres d'un pays devra être incluse dans les rapports, même si l'inventaire des émissions et absorptions n'a pas été fait pour une partie de la base terrestre, comme les *autres terres*.

DEVELOPPEMENT D'UNE SERIE TEMPORELLE COHERENTE

Pour maintenir une série temporelle cohérente, conformément aux *bonnes pratiques* les pays devront appliquer les mêmes méthodes d'inventaires pendant toute la durée de la période d'inventaire, y compris les définitions des affectations des terres, la superficie incluse dans l'inventaire du C, et les méthodes de calcul. Si des changements sont apportés, conformément aux *bonnes pratiques* on conservera des archives faciles à consulter des changements, et on recalculera les variations des stocks de C de toute la période d'inventaire. Des recommandations sur les recalculs correspondant à ces circonstances sont fournies au chapitre 5 du volume 1. Pour obtenir des estimations cohérentes (et donc des rapports cohérents), il faudra aussi employer des définitions communes des climats et des types de sols pendant toute la série temporelle de la période d'inventaire.

ASSURANCE DE LA QUALITE / CONTROLE DE LA QUALITE (AC/CQ) DES INVENTAIRES

Conformément aux *bonnes pratiques*, on mettra en place des procédures de contrôle de la qualité et une révision externe par des experts des estimations d'inventaire et des données. Il faudra faire particulièrement attention aux estimations spécifiques au pays des variations des stocks et des facteurs d'émissions, et s'assurer qu'elles se basent sur des données de grande qualité et des options d'experts vérifiables.

ÉTABLISSEMENT DE RAPPORTS ET DOCUMENTATION

Les *bonnes pratiques* exigent que l'on note et archive toutes les informations requises par les estimations d'inventaire nationales. Il faudra documenter toutes les sources de métadonnées et de données d'informations utilisées pour estimer les paramètres spécifiques au pays, et fournir des estimations des écarts et des moyennes. Il faudra archiver les bases de données et procédures réelles utilisées pour traiter les données (par exemple les programmes statistiques) afin d'estimer les facteurs spécifiques au pays. Les données sur les activités et les définitions utilisées pour catégoriser ou agréger les données sur les activités devront être documentées et archivées.

TABLEAUX ET FEUILLES DE TRAVAIL DES RAPPORTS

Les catégories décrites dans la présente section peuvent être incluses dans les rapports aux tableaux du chapitre 8, volume 1. Les estimations des émissions et absorptions de dioxyde de carbone des sols dues aux *terres converties en autres terres* sont incluses dans les rapports dans la catégorie GIEC 5D, *Variations du carbone des sols*. Des feuilles de travail sont fournies à l'annexe 1, et permettent de calculer les émissions et absorptions de CO₂ des *terres converties en autres terres*.